

# RESPECT – SANTÉ – NATURE

Association naturiste du C.H.M. de Montalivet

Association loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture de Lesparre-Médoc  
le 11 septembre 2013 sous le n° W334001680

Montalivet, le 19 novembre 2019

Monsieur Brahim,  
Directeur du CHM de Montalivet  
46, avenue de l'Europe  
33930 Vendays-Montalivet

## **Objet : Présentation de notre association et notre initiative actuelle**

Monsieur,

L'association « Respect – Santé – Nature » vous souhaite la bienvenue en tant que nouveau directeur du CHM! Nous espérons pouvoir poursuivre la concertation avec vous comme avec votre prédécesseur.

Notre association existe depuis 2013. Elle s'attache à représenter et défendre les intérêts des usagers du CHM. En particulier nous mettons l'accent sur la protection de l'environnement naturel du site et de la santé des usagers contre toutes sortes de pollutions.

**Plus de nudité, plus de respect de l'autre, plus de protection de l'environnement, c'est toujours plus de Naturisme !** Telle est la devise de notre association.

Parmi nos différents sujets de préoccupation, nous avons choisi de vous présenter aujourd'hui les propositions de notre commission « environnement » visant à réduire la circulation automobile au sein du CHM pour se préserver davantage des nuisances qu'elle engendre (pollution de l'air, pollution sonore et visuelle, risques pour les piétons et notamment les enfants). C'est d'autant plus important et urgent que la baisse des tarifs concernant les véhicules pour les « Séjour chez » risque d'entraîner un afflux supplémentaire de véhicules dans un centre déjà surchargé.

Pour faciliter l'accès au CHM par les transports en commun (beaucoup d'usagers arrivent déjà par train et bus, mais beaucoup demandent de meilleures conditions d'utilisation) nous avons sollicité la direction pour soutenir notre initiative, à savoir écrire à la commune de Vendays-Montalivet et à la région Nouvelle Aquitaine (voir lettre en PJ) pour suggérer des améliorations.

Mais nous attendons également de la direction des mesures à court ou moyen terme en vue de la prochaine saison. Et nous aimerions prendre rendez-vous pour en discuter avec vous le plus tôt possible :

- Poursuivre le soutien de notre initiative pour un meilleur accès du CHM par les transports en commun par des interventions de la direction auprès des autorités responsables.
- Donner des informations plus détaillées sur les possibilités actuelles sur le site internet du CHM (par ex. en y mettent l'horaire détaillé (voir PJ par notre association)).

- Offrir un service qui va chercher les usagers de la gare dans les périodes sans desserte de bus.
- Fournir une appli pour le covoiturage sur le site internet.
- Contacter des entreprises afin d'avoir de nouveau plusieurs voitures de location pour les usagers qui arrivent ici sans leur propre voiture (et l'annoncer le plus tôt possible sur le site internet du CHM)
- Soutenir notre initiative pour plusieurs « journées sans voiture » par saison dans le CHM
- Relancer à nouveau la commune pour aménager un parking extérieur plus grand sur l'avenue de l'Europe
- Réduire le nombre de parkings de voitures autour du centre commercial et surtout près des plages
- En outre, la direction pourrait organiser en haute saison une animation "sécurité vélo enfants".

Nous profitons de ce courrier pour vous faire part d'une autre revendication de notre association : la protection des oiseaux le temps des nichées en reportant la coupe des haies au printemps.

En vous souhaitant une bonne installation dans votre nouvelle fonction et en vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre travail, veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour « Respect – Santé – Nature »

Le responsable de la commission environnement,  
Hannes Linck



Le président,  
Marc Galliot